



Agir pour le Liparis de Loesel

L'essentiel du Plan national d'actions
2010-2014



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer,
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

SOMMAIRE



LE LIPARIS DE LOESEL, UNE ORCHIDÉE DES PLUS DISCRÈTES 4

LE LIPARIS DE LOESEL, UNE ESPÈCE EN DANGER 10

UNE ESPÈCE SOUS HAUTE SURVEILLANCE 12

LE LIPARIS DE LOESEL, UNE ORCHIDÉE DES PLUS DISCRÈTES



Parmi les 300 espèces qui composent le genre *Liparis*, le Liparis de Lœsel est la seule espèce présente en Europe. Son nom vient du grec « liparos » qui signifie luisant, en rapport avec les deux feuilles basales brillantes de l'orchidée.
photo : F. Veillé/ONF



Seules douze régions françaises accueillent encore des populations de Liparis de Lœsel.
illustration : CBNBL

Le Liparis de Lœsel (*Liparis loeselii* (L.) L.C.M. Rich.) fait partie de la prestigieuse famille des orchidées.

Cette plante vit dans les zones humides. Elle est présente en Amérique du Nord (région des Grands Lacs aux États-Unis et Canada), en Europe occidentale et en Asie.

En France, le Liparis de Lœsel est actuellement présent dans douze régions (Rhône-Alpes, Nord - Pas-de-Calais, Bretagne, Franche-Comté, Picardie, Lorraine, Haute-Normandie, Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Poitou-Charente et Corse).

Il possède une répartition altitudinale relativement large puisqu'il s'étend du niveau de la mer jusqu'à 1 050 mètres.

Faisons connaissance...

LE LIPARIS DE LOESEL, UNE ESPÈCE PROTÉGÉE PAR LA LOI

- **En France** : la destruction ou le prélèvement de tout ou partie des individus est interdit.
- **En Europe** : inscrite sur des listes de protection européenne (directive Habitats, annexe II, et Convention de Berne, annexe I), ce qui se traduit par l'obligation des États membres ou signataires de prendre des mesures pour assurer la conservation de l'espèce et de son habitat.
- **Dans le monde** : inscrite à la convention C.I.T.E.S de 1973, qui régule le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

Le Liparis à la mer, à la montagne...

Le Liparis se rencontre sur des sols humides pauvres en éléments nutritifs, presque toujours neutres ou basiques (à l'exception de la population corse située en tourbière acide). Le substrat peut être tourbeux ou sableux. Dans les stations littorales, le sable peut être plus ou moins mêlé d'éléments fins d'origine marine et être légèrement salé. Une unique station est connue en France sur argile. Ces sols présentent toujours une réserve en eau importante et facilement mobilisable.

D'une manière générale, le Liparis de Lœsel s'épanouit dans des végétations pionnières*, clairsemées et bien éclairées, qui succèdent généralement aux végétations de sols très inondés et instables.

Il s'observe cependant dans des lieux variés : d'anciens estrans*, des dépressions humides des dunes et des bas-marais* alcalins*. En Corse, le Liparis crée la surprise en se développant également en tourbière à sphaignes*, habitat inhabituel pour l'espèce.



En Corse, le Liparis ne se développe comme nul part ailleurs. Il s'épanouit ici dans la tourbière à sphaignes de Moltifao, au sein d'une végétation moyennement ouverte.
photo : V. Cohez

NOM : Liparis de Lœsel

NOM SCIENTIFIQUE : *Liparis loeselii* (L.) L.C.M. Rich

TAILLE : 5 à 25 cm

COULEUR : vert-jaunâtre

INFLORESCENCE : grappe lâche (2 à 15 petites fleurs)

PÉRIODE DE FLORAISON : fin mai à début juillet

FEUILLES : deux, presque opposées, de 5 à 10 cm, luisantes et épaisses naissant à la base de la tige florale

UN PSEUDOBULBE : renflement en forme de bulbe à la base de la tige

FRUITS : capsule dressée d'environ 1 cm de long et de forme ovale

PÉRIODE DE FRUCTIFICATION : automne

MILIEU DE VIE : zones humides

Les habitats littoraux

Les habitats subhalophiles

Il s'agit d'habitats légèrement influencés par le sel. Le Liparis peut ainsi être observé soit dans d'anciens estrans en voie de fermeture par de nouveaux cordons dunaires soit dans des dépressions dunaires (pannes) dans lesquelles l'influence de la nappe salée est perceptible. Il se développe alors en compagnie de plusieurs espèces halophiles telles que le Jonc de Gérard (*Juncus gerardii*), le Glaux maritime (*Glaux maritima*) ou encore le Jonc maritime (*Juncus maritimus*).



Dans le nord de la France, les dépressions humides des dunes (appelées localement pannes dunaires) constituent l'habitat d'élection du Liparis de Lœsel. Ici, la Réserve biologique domaniale de Merlimont dans le Pas-de-Calais (62).
photo : F. Veillé/ONF

Les habitats dunaires non halophiles

Il s'agit d'habitats situés dans les dunes littorales et qui ne sont pas sous l'influence directe de l'eau de mer. Dans ces milieux, la structure généralement clairsemée de la végétation oppose peu de concurrence au Liparis, qui y forme parfois des populations abondantes. Il se développe en présence de la Laïche naine (*Carex viridula* subsp. *viridula* var. *pulchella*), de l'Agrostis stolonifère (*Agrostis stolonifera* var. *pseudopungens*), du Mouron délicat (*Anagallis tenella*), de la Samole de Valérand (*Samolus valerandi*), de la Laïche à trois nervures (*Carex trinervis*) ou encore du Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*).

Les dépressions inondables au couvert végétal plus dense et plus haut peuvent quelquefois l'héberger. Alors l'espèce se développe en compagnie du Choin noir (*Schoenus nigricans*).



Le Glaux maritime (*Glaux maritima*) est une espèce de la famille des primevères qui accompagne le Liparis de Lœsel dans les végétations littorales influencées par le sel.
photo : C. Bougault/CBN Brest



Le Liparis se plaît dans les dépressions humides des dunes, parmi les végétations herbacées à Laïche naine (*Carex viridula* subsp. *viridula* var. *pulchella*).
photo : W. Van Landuyt/INBO - Belgique



Le Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*) se rencontre en compagnie du Liparis de Lœsel dans les végétations dunaires, notamment en Bretagne.
photo : V. Cohez



Dans le Pas-de-Calais (62), ensermé entre le plateau de l'Artois et les dunes littorales, le marais de Villiers comporte des zones de tourbières et de bas-marais où s'épanouit le Liparis de Lœsel.
photo : V. Cohez

Les habitats intérieurs

À l'intérieur des terres, le Liparis de Lœsel affectionne exclusivement les habitats sur sols tourbeux ou pourvus d'une couche d'accumulation de matières organiques mal décomposées. Deux grands groupes sont distingués, l'un « atlantique et méditerranéen », l'autre « continental et montagnard ».

Les habitats atlantiques et méditerranéens

En atlantique, ce sont des bas-marais alcalins fréquemment situés en marge des espaces littoraux qui accueillent le Liparis de Lœsel. Il trouve toute son aise sur des sols très instables et inondés quasiment en permanence. La Laïche filiforme (*Carex lasiocarpa*) et le Choin noir (*Schoenus nigricans*) poussent à ses côtés.

En Corse, le Liparis se rencontre en tourbière alcaline et en tourbière à sphaignes (*Sphagnum*).

Les habitats continentaux et montagnards

Dans les régions des Alpes et du Jura, le Liparis de Lœsel est encore signalé dans les végétations des tourbières alcalines où se développent la Laïche filiforme et le Choin noir. Il est cette fois accompagné d'espèces plus continentales ou d'altitude, telles que la Laïche de Davall (*Carex davalliana*) ou la Primevère farineuse (*Primula farinosa*).



Les bas-marais alcalins de la tourbière de Cerin, dans l'Ain (01), abritent une population de Liparis de Lœsel.
photo : V. Bonnet/CBNA



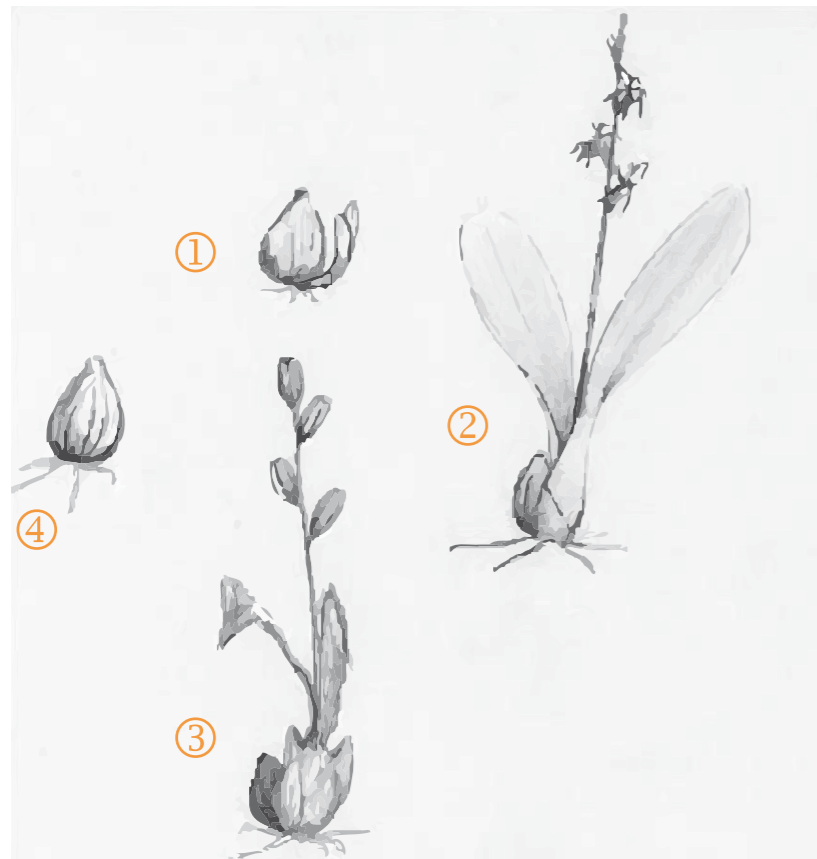
La Laïche filiforme (*Carex lasiocarpa*) vit aux côtés du Liparis dans des bas-marais tourbeux alcalins jusqu'à 400 mètres d'altitude.
photo : V. Bonnet/CBNA



Dans le massif du Jura, quinze stations de Liparis sont connues. Ici, le marais neutro-alcalin de Chisséria (39) est une station de Liparis découverte en 2010.
photo : J. Guyonneau/CBNFC



Les quatre saisons du Liparis



Le cycle annuel du Liparis.
dessin : F. Hendoux/CBNBL

① **Printemps.** À partir du mois de mai, une jeune pousse verte émerge à la base du **pseudobulbe**, suivie par les nouvelles racines. La croissance de cette pousse est rapide. Elle développe deux feuilles au centre desquelles apparaît bientôt la **hampe florale**.

② **Été.** Vers la mi-juin, la plante est à son plein développement. Les fleurs se succèdent sur la hampe florale de bas en haut. À cette période, le nouveau pseudobulbe commence à être perceptible par le léger renflement qui apparaît à côté de l'ancien, mais ce n'est qu'au cours de la maturation des fruits qu'il acquiert son plein développement.

③ **Automne.** La maturation des capsules (fruits) est lente. La hampe fructifère se dessèche peu à peu au cours de l'automne pour aboutir à l'ouverture des capsules d'où s'échapperont les graines.

④ **Hiver.** Le pseudobulbe ayant porté feuilles et fruits persiste à l'état de repos, posé à même le sol.



Zoom sur l'inflorescence vert-jaunâtre du Liparis.
photo : F. Veillé/ONF



Le pseudobulbe âgé est toujours contigu à celui en formation.
photo : J. Guyonneau/CBNFC



Les organes foliaires et reproducteurs de l'année se dessèchent, tandis que la tige porte les fruits en formation.
photo : B. Valentin/CBNBL

L'apparition de nouvelles plantes

Les fleurs sont fécondées et des milliers de graines sont produites dans les capsules. Ces graines sont dépourvues de réserves et doivent rencontrer un champignon symbiotique* pour germer. Le champignon attaque la graine et lui fournit les éléments minéraux nécessaires à son développement. Un petit amas globuleux se forme dans le sol : c'est le protocorme. Cet amas produit alors une petite feuille puis deux qui assureront la photosynthèse. La plantule peut alors fabriquer les substances carbonées utiles à sa croissance. Elle pourra alors « nourrir » le champignon en échange de son aide à la germination : c'est une forme de symbiose.

À la base des feuilles, le pseudobulbe se forme et grossit d'année en année. Lorsqu'il a suffisamment de réserves, il peut fleurir.



Les populations de Liparis forment toujours des colonies dispersées d'individus, isolés ou par petits groupes. Le plus souvent, les stations comptent quelques dizaines à un millier d'individus.
photo : F. Veillé/ONF



Planche botanique du Liparis de Loesel.
source : Flora von Deutschland, Österreich und der Schweiz, Prof. Dr. Otto Wilhelm Thomé, 1885, Germany (Wikimedia Commons)



Les fruits (capsules) mûrissent lentement jusqu'à l'automne. Ils s'ouvriront tard dans l'hiver, au moment où le sol est gorgé d'eau, ce qui facilitera la dispersion des fines semences.
photo : F. Vincq/ONF

UNE ORCHIDÉE FACÉTIEUSE

Au sein d'une même population, on observe des **phénomènes d'éclipse**, c'est-à-dire que l'effectif présente des variations importantes d'une année à l'autre. D'apparence aléatoire, cette variation résulte probablement de l'interaction complexe de nombreux facteurs qui vont conditionner le développement de la population.

LE LIPARIS DE LOESEL, UNE ESPÈCE EN DANGER



Présence du Liparis de Loesel dans les départements français avant 1990.
illustration : CBNBL



Présence du Liparis de Loesel dans les départements français entre 1990 et 1999
illustration : CBNBL



Présence du Liparis de Loesel dans les départements français à partir de 2000.
illustration : CBNBL

Le Liparis de Loesel est menacé de disparition dans toute l'Europe. En France, il a subi un large déclin au cours du XX^e siècle. Il a déjà disparu de nombreuses régions : Bourgogne, Limousin, Île-de-France, Pays de Loire, Alsace et Centre.

Historiquement, l'espèce a été répertoriée dans 226 localités françaises. Après 2000, le Liparis n'est plus observé que dans 78 communes. Près de 120 populations ont été recensées. Cependant, 63% d'entre elles comptent moins de 100 individus.

Les causes de la régression

Sans l'intervention de l'homme et l'absence de perturbations naturelles, l'évolution spontanée du milieu tend au boisement. La densification et *a fortiori* la **fermeture de la végétation** sont les principales menaces pesant sur le Liparis.

L'**abandon des usages traditionnels** depuis le début du XX^e siècle (pâturage extensif, fauche, tourbage...) conduit inexorablement à l'embroussaillage des milieux et condamne par voie de fait les espèces héliophiles comme le Liparis de Loesel.

L'**assèchement des sites** provoque également des pertes irréversibles. Il peut être lié à des phénomènes naturels ou, plus souvent, à l'intervention de l'homme dans la gestion de l'eau (drainages réalisés pour rendre cultivables des milieux très humides, création de plans d'eau à vocation de loisirs ou de canaux, pompages intensifs des bassins versants).

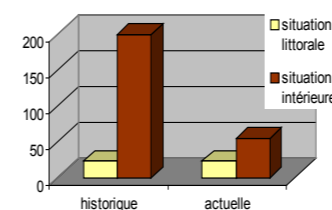
L'**intensification des pratiques agricoles et l'utilisation massive d'engrais et de biocides variés** qui y sont associés conjuguent les effets de l'enrichissement et de la pollution du milieu, cocktail très défavorable à la biodiversité. Le Liparis n'y résiste bien évidemment pas.

Le **remblaiement** pour l'installation de décharges a également souvent été mis en cause, polluant les eaux d'infiltration et enfouissant à jamais les orchidées.

L'**aménagement du littoral** fige les milieux, notamment par fixation des dunes, et limite ainsi la formation de nouvelles dépressions humides arrière-dunaires, créées grâce à l'action combinée du vent et de la mer.

La **colonisation par les espèces exotiques envahissantes**, comme le Sénéçon en arbre (*Baccharis halimifolia*), le Solidage géant (*Solidago gigantea*), le Solidage du Canada (*Solidago canadensis*) ou encore de l'Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*), constitue un risque majeur pour les populations de Liparis.

Enfin, le Liparis de Loesel capitule comme bon nombre d'espèces animales et végétales face à **l'urbanisation et au développement des réseaux routiers et ferroviaires**.



Comparaison entre la situation historique de la répartition du Liparis sur le littoral et à l'intérieur des terres (en nombre de communes) : s'y remarque la disparition des populations de Liparis en situation intérieure en raison de l'urbanisation, du drainage ou de la mise en culture des zones marécageuses.
graphe : CBNBL



Les constructions dans les dunes, véritable fléau pour le fonctionnement des écosystèmes, constituent l'une des causes de la régression des populations de Liparis.
photo : V. Cohez



L'assèchement et le drainage entraînent la minéralisation définitive du sol et condamnent les espèces inféodées à ces milieux exceptionnels comme le Liparis.
photo : G. Lemoine

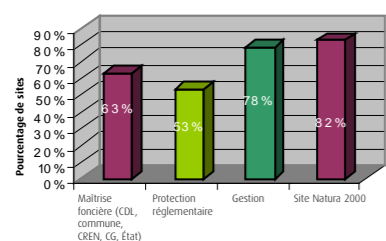


Les espèces envahissantes constituent un risque majeur pour les populations de Liparis. En Bretagne (Guissény et Crozon), le développement de l'Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*) menace l'intégrité des marais arrière-dunaires.
photo : A. Postec/Mairie de Guissény

UNE ESPÈCE SOUS HAUTE SURVEILLANCE



Le Liparis de Lœsel est une orchidée en déclin. Elle est menacée de disparition dans toute l'Europe.
photo : C. Blondel/CBNBL



Pourcentage de populations concernées par un type de préservation (réglementaire ou non réglementaire)
graphe : CBNBL



Dans les tourbières et les bas-marais, le pâturage extensif permet de créer des ouvertures dans le tapis végétal et donc de renouveler des habitats favorables au Liparis de Lœsel.
Ici, le site des Granges-Narboz, bassin de Drugeon (25).
photo : J. Guyonneau/CBNFC

Des menaces très présentes, une régression qui se poursuit malgré les efforts consentis suite à l'alerte donnée lors du premier Plan national d'actions pour le Liparis datant de 2001, il est plus que jamais urgent d'agir. La réactualisation du Plan national d'actions pour le Liparis a été lancée en 2009 afin de mettre en œuvre de nouvelles actions pour maintenir et favoriser les populations de Liparis de Lœsel sur le territoire national.

Quelle protection, quels modes de gestion ?

La protection des sites

Parmi les sites naturels accueillant le Liparis :

- **53% bénéficiant d'un statut de protection réglementaire** (arrêté préfectoral de protection de biotope, réserve naturelle nationale, etc.) ;
- **63% bénéficiant d'une maîtrise foncière** (propriété du Conservatoire du littoral, des conservatoires d'espaces naturels, etc.) ;
- **78% bénéficiant de contrats de gestion** [généralement entre d'une part un propriétaire privé ou une commune et d'autre part un gestionnaire d'espace naturel (ONF, CREN...)] ;
- **82% bénéficiant de l'intégration dans le réseau Natura 2000** de préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

La gestion des sites

Le Liparis de Lœsel est une espèce pionnière dont le maintien est lié à la persistance de milieux humides relativement ouverts. Actuellement, les possibilités de création spontanée de milieux ouverts sont limitées et on assiste plutôt à une tendance généralisée des biotopes à se fermer (abandon de pratiques pastorales, fixation volontaire du milieu littoral, etc.).

Une fois le fonctionnement hydraulique des milieux assuré (colmatage des fossés de drainage, mise en place de barrages-seuils en série...), la gestion conservatoire est souvent requise pour maintenir les habitats favorables et préserver le Liparis de Lœsel.

Pour maintenir une végétation basse et clairsemée, **la fauche** est indiquée. Elle sera exportatrice et pratiquée de une fois par an à tous les deux ou trois ans. La fauche tardive (septembre-octobre) est préférée, la plupart des animaux et végétaux ayant achevé leur cycle reproductif.

Le débroussaillage est pratiqué en complément de la fauche.

Sur des espaces en voie de fermeture ou déjà fermés, **le pâturage extensif** permet d'obtenir de bons résultats. C'est le cas à Pagny-sur-Meuse (55) où, grâce au pâturage par des chevaux Konik Polski, la population de Liparis est passée de 2 pieds en 1992 à 1 800 pieds en 2003.

Le pâturage est utile sur des sites très étendus ou inaccessibles aux engins de type agricole.

L'étrépage, qui s'opère sur des terrains non agricoles, est également utilisé. Il s'agit d'éliminer la végétation présente, système racinaire compris, et de décaper superficiellement le substrat. Les plages de sol nu ainsi obtenues permettent l'installation de végétaux pionniers, dont le Liparis.

Autre technique employée : **le broyage** qui consiste à couper et réduire les végétaux en petits fragments, en laissant les produits au sol.



Dans les dunes de Merlimont (62), l'embroussaillage important d'une panne dunaire menaçait le maintien de la population de Liparis.
photo : B. Valentin/CBNBL



Le débroussaillage durant l'hiver 2009-2010 des saules et des argousiers a permis de réouvrir le milieu. La population de Liparis devrait s'étendre à nouveau.
photo : B. Valentin/CBNBL



L'étrépage permet de recréer des zones nues favorables à l'installation du Liparis de Lœsel. Ici, la tourbière de Frasné (25).
photos : J. Guyonneau/CBNFC

Et concrètement pour le Liparis ?

Le Plan national d'actions pour le Liparis se décline sur trois grands axes : connaître, conserver, informer et sensibiliser. Chaque axe se subdivise en un certain nombre d'actions à développer prioritairement.

Connaître

- Mieux connaître les populations (taille, évolution, menaces).
- Mieux connaître les techniques de gestion favorables.
- Poursuivre les études biologiques (mode de reproduction, conservation des graines...).

Conserver

- Gérer les habitats favorables à l'espèce (notamment en faisant appel aux outils fournis par le réseau Natura 2000).
- Acquérir la maîtrise foncière.
- Gérer l'eau : lutter contre les drainages, pompages et autres facteurs responsables d'un abaissement des nappes phréatiques. Maintenir ou reconquérir la qualité de l'eau. Prendre en compte le Liparis dans les politiques de l'eau.



La recherche des populations de la petite orchidée entièrement verte parmi les infinies nuances végétales n'est pas chose aisée.
photo : V. Cohez

Informer et sensibiliser

- Présenter les actions à mettre en œuvre pour la sauvegarde de l'espèce : au grand public, aux décideurs (notamment en matière de politique de l'eau), aux propriétaires, aux gestionnaires.
- Échanger, mutualiser les données : créer une plateforme d'échange pour centraliser les données scientifiques et techniques. Cette plateforme doit pouvoir être alimentée par les acteurs nationaux et internationaux de la conservation du Liparis.



Des protocoles communs de suivi sont définis et mis en œuvre afin d'établir finement un état des lieux de la conservation du Liparis à l'échelle nationale.
photo : B. Valentin/CBNBL



La flore du marais des Ételles, notamment le Liparis de Loesel, est à l'origine du classement du site en arrêté préfectoral de protection de biotope en 1993.
photo : V. Bonnet/CBNA



La population de Liparis de la tourbière de Moltifao est suivie chaque année par les experts du Conservatoire botanique national de Corse.
photo : V. Cohez



L'utilisation d'une dameuse chenillée équipée d'un gyrobroyeur permet de faucher de larges layons dans les endroits les plus humides du marais de Villiers (62).
photo : B. Gallet/CSN-NPC



LE PLAN NATIONAL D' ACTIONS

Les Plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées sont des outils stratégiques et techniques développés en vue d'assurer à l'espèce le meilleur niveau de conservation possible sur le territoire national. Ils sont pilotés au niveau national par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM) ou par une DREAL, et ils peuvent être aussi déclinés au niveau régional.

L'actualisation du Plan national d'actions pour le Liparis, datant de 2001, a été lancée en 2009. Le Conservatoire botanique national de Bailleul a été chargé de sa rédaction. La DREAL Nord - Pas-de-Calais en assure la coordination nationale.

LA LISTE ROUGE ET LE LIPARIS

Le Liparis de Loesel figure sur la Liste rouge des orchidées de métropole, en tant qu'espèce menacée de disparition, classée « vulnérable », donc présentant un risque élevé d'extinction. Cette liste est établie selon les critères de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Elle rassemble des informations sur les espèces menacées d'extinction et évalue régulièrement les risques que courent ces espèces. Une catégorie de risque d'extinction est attribuée, variant de « préoccupation mineure » à « en danger critique d'extinction », en passant par « vulnérable », comme le Liparis.

Quelques exemples d'actions

Objectif 1 : Connaître

1. Définir des protocoles de suivis communs et les mettre en œuvre

- Pour connaître plus précisément l'état de la population nationale du Liparis de Loesel (effectif) et son état de conservation sur plusieurs années.

2. Rechercher les populations du Liparis de Loesel non observées depuis 1970

- Établir un bilan le plus exhaustif possible des populations pour connaître au mieux la situation nationale.

3. Compléter le bilan des actions de conservation menées sur les stations

- Connaître l'ensemble des actions de gestion mises en œuvre et analyser l'impact de la gestion sur les populations de l'espèce.

4. Réaliser des fiches synthétiques stationnelles

- Établir un état initial pour chaque station.
- Suivre l'état de la station dans le temps.



Le Liparis de Loesel sera recherché dans des végétations herbacées basses présentant peu de concurrence interspécifique.
photo : F. Vincq/ONF

Objectif 2 : Conserver

1. Faire un état des menaces pesant sur les stations et proposer des mesures de conservation adaptées

- Identifier les menaces pesant sur les populations, particulièrement sur celles ne bénéficiant d'aucune mesure de préservation, et proposer des mesures à mettre en œuvre pour leur conservation.

2. Mettre en place une gestion des populations actuelles de Liparis de Lœsel qui n'en bénéficient pas (Contrat N2000 si possible)

- Cet objectif vise à gérer à terme toutes les populations connues de Liparis et à assurer leur conservation.
- Mobiliser les outils Natura 2000 (contrats de gestion) quand les sites sont intégrés au réseau de préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

3. Maîtriser les niveaux et la qualité de l'eau des sites hébergeant le Liparis de Lœsel

- Atténuer les phénomènes d'assèchement ou d'enneigement.
- Maintenir ou rétablir une qualité de l'eau favorable au Liparis.
- Intégrer les sites accueillant le Liparis de Lœsel dans les zones humides à enjeu pour une meilleure prise en compte de sa conservation dans les politiques de l'eau.

4. Optimiser la gestion des populations de Liparis de Lœsel actuellement gérées

- Modifier les modes de gestion actuellement inadaptés à la conservation du Liparis de Lœsel tout en tenant compte des besoins d'autres espèces animales ou végétales.
- Lutter contre la prolifération des espèces exotiques envahissantes.

5. Encourager l'acquisition foncière des sites hébergeant une population de Liparis de Lœsel par des gestionnaires d'espaces naturels

- Acquérir la maîtrise foncière d'un site lorsque la situation le nécessite pour envisager la conservation à long terme du Liparis de Lœsel.



L'embroussaillage constitue l'une des principales menaces pesant sur les populations de Liparis. Ici, le marais de Champoulet (73).
photo : V. Bonnet/CBNA



En cours d'assèchement et de fermeture, le marais de Saint-Theoffrey (38) n'accueille plus de Liparis depuis 2007.
photo : V. Bonnet/CBNA



La fermeture étanche des anciens fossés de drainage permet de stabiliser les niveaux d'eau des sites accueillant des populations de Liparis de Lœsel.
photo : J. Guyonneau/CBNFC



La glaisière de Nesles (62) est une ancienne carrière d'extraction d'argile où le Liparis est connu depuis 1989. Ce site a la particularité d'appartenir à un propriétaire privé.
photo : H. Brabant/EDEN 62



Les travaux de débroussaillage dans la panne humide de la Réserve biologique dirigée de Merlimont (62) permettent de conforter la population de Liparis présente.
photo : F. Veillé/ONF

SUIVRE UNE POPULATION DE LIPARIS

En 2009, 69% des stations de Liparis sont suivies par des gestionnaires ou des scientifiques.

Les méthodes les plus utilisées sont :

- le comptage de tous les individus (reproducteurs et végétatifs),
- le comptage de tous les individus reproducteurs,
- le comptage dans des transects ou des quadrats permanents, notamment pour les plus grandes populations, afin de réaliser un échantillonnage.

Sur certaines populations, le nombre de fleurs par hampe florale ou le nombre de fruits formés sont également suivis.

Exemples de techniques

Pour étudier l'impact de la gestion par pâturage du marais de Pagny-sur-Meuse (40 hectares), le site a été subdivisé en carrés de 20 x 20 m² à l'intérieur desquels les individus de Liparis sont dénombrés et localisés le plus finement possible. Ce carroyage est géoréférencé à l'aide d'un système d'information géographique.

D'autres techniques ont été utilisées en Franche-Comté :

- le comptage global où, pour chaque station, les ensembles d'individus dénombrés sont localisés au GPS. Deux paramètres phénologiques sont pris en compte (l'état feuillé ou florifère des individus et le nombre de fleurs par épi floral), la vitalité d'une population se mesurant en partie par sa capacité à se reproduire, donc à fleurir en quantité;
- l'échantillonnage par transect de placettes de un mètre carré alignées sur 50 mètres est employé pour les plus grandes populations.



Des prospections sont menées partout en France dans le but d'établir le bilan le plus exhaustif possible des populations.
photo : B. Valentin/CBNBL



Suivi des placettes alignées en transect dans la tourbière de la Grande Seigne à Houtaud (25).
photo : J. Guyonneau/CBNFC



Station de Liparis à Chaffois, bassin de Drugeon (25).
photo : J. Guyonneau/CBNFC

LE LIPARIS BALADEUR

En hiver, le pseudobulbe, ayant porté feuilles et fruits la saison précédente, persiste à l'état de repos, posé à même le sol, à peine ancré par les restes de racines dévitalisées. Le Liparis peut alors se déplacer par flottaison du pseudobulbe au gré des niveaux d'eau. Ce phénomène complique beaucoup le suivi des populations.

Objectif 3 : Informer et sensibiliser

1. Informer, échanger, mutualiser les données à travers un outil adapté (site internet, base de données...)

- Améliorer et centraliser la disponibilité des ressources documentaires concernant le Liparis de Lœsel (bilan stationnel, expérience de gestion, connaissances biologiques) à destination des acteurs de sa conservation.

2. Réaliser un guide technique pour les gestionnaires

- Fournir aux gestionnaires un document synthétisant les moyens d'action disponibles pour la sauvegarde de l'espèce (fiches techniques de gestion, cahier des charges de contrat Natura 2000, etc.).

Glossaire

Alcalin : synonyme de basique, dont le pH est supérieur à 7, contraire d'acide.

Bas marais : marécage détrempé jusqu'à sa surface par affleurement de la nappe phréatique durant la plus grande partie de l'année.

Bassin versant : ensemble de terrains à partir desquels les eaux ruissellent, s'écoulent et confluent vers la rivière, soit en surface, soit sous terre.

Biotope : milieu physique déterminé offrant des conditions d'habitats à différentes espèces végétales et animales.

Drainage : action de diminuer le niveau de la nappe pour assécher superficiellement le terrain à des fins sylvo-agricoles.

Estran : partie du littoral située entre les niveaux des plus hautes et des plus basses mers. On emploie aussi l'expression « zone de balancement des marées ».

Eutrophisation : enrichissement excessif d'un milieu en éléments nutritifs (nitrates et phosphates notamment) entraînant une dégradation de la qualité des eaux.

Héliophile : se dit d'un organisme qui ne peut se développer qu'en pleine lumière.

Panne dunaire : appellation locale en Nord - Pas-de-Calais et Picardie donnée aux dépressions interdunaires humides, parfois paratourbeuses, où la nappe phréatique affleure.

Pionnier(ère) : se dit d'une plante ou d'une végétation qui s'installe sur des sols nus.

Plante exotique envahissante : espèce exotique introduite dans un nouveau domaine géographique, volontairement ou non, qui prolifère et entre en concurrence avec la flore locale.

Tourbière à sphaignes : site où se forme de la tourbe sur laquelle s'installent des mousses appartenant au genre *Sphagnum*. Ces mousses se développent surtout dans les tourbières acides.

Symbiotique : qui vit obligatoirement en association avec un autre organisme.

Contacts

DREAL coordinatrice

Hélène Perier - DREAL Nord - Pas-de-Calais
44 rue de Tournai - 59019 Lille cedex
Tél. 03 59 57 83 35 - Fax. 03 59 57 83 00
www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

Opérateur technique

Bertille Valentin - Conservatoire botanique national de Bailleul
Hameau de l'Haendries - 59270 Bailleul
Tél : 03 28 49 00 83 - Fax. 03 28 49 09 27
www.cbnbl.org



La hampe florale du Liparis porte une grappe lâche de 2 à 15 petites fleurs jaune verdâtre de 6 à 7 mm de long.
photo : C. Blondel/CBNBL

Octobre 2010

Rédacteur : Bertille Valentin, CBNBL - assistance rédactionnelle : Le tilleul sur la colline

Conception graphique : MEEDDAT/SG/DICOM/DIE/Aïna Collin

Réalisation : Sandrine Cohez, Le tilleul sur la colline

Photo couverture : A. Bué (Ferme Nord)

Impression : Tanghe Printing



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable et de la Mer,
en charge des Technologies vertes
et des Négociations sur le climat

Direction générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature

92055 La Défense Cedex

Tél. 01 40 81 21 22

